



MAIRIE VAUJANY

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11
EN EXERCICE : 11
PRESENTS : 9
VOTANTS : 10
POUR : 10
ABSTENTION : X
CONTRE : X

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le trente janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. GENEVOIS Yves, Maire.

Date de la convocation : 26 janvier 2026

Présents : Yves GENEVOIS, Mariane MICHEL, Michel VACCON, Jean-Luc BASSET, Bruno AVEQUE, Brigitte ARNAUD, Eric DOURNON, Valérie MARTINET et Elvina SAVIOUX

Absents : Jacques JOUANS et Nadine VERNEY

Pouvoir : Nadine VERNEY à Jean-Luc BASSET

Secrétaire de séance : Elvina SAVIOUX

Délibération n°01-30012026-06 : Fourniture, livraison et installation de mobilier et petit matériel - Résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » - Avenants aux marchés

Par délibération du 19 mai 2025, le Conseil municipal a décidé d'attribuer les marchés pour la fourniture, la livraison et l'installation de mobilier et petit matériel pour la Résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre ».

Comme souvent à l'occasion de chantiers d'aménagement, des contraintes ou difficultés imprévues apparaissent au fur et à mesure de l'avancée des prestations. Il apparaît donc nécessaire d'adapter ou de modifier le programme des prestations initial et de passer commande de prestations modificatives ou complémentaires. Ces décisions sont formalisées par voie d'avenants.

A ce jour, la Commune souhaite entériner la fourniture de mobilier complémentaire par l'intermédiaire d'un avenant n°1 au marché pour le lot n°21 « Mobiliers – Objets » passé avec la société L'ART DU BOIS, en application des dispositions de l'article R.2194-8 du Code de la commande publique (modification de faible montant inférieure à 15% du montant du marché initial).

Le projet d'avenant n°1 au marché d'un montant total de 3 155.00 € HT est joint à la présente délibération.

Le Conseil Municipal ;

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés;

- Décide de valider un avenant n°1 au marché relatif à la Fourniture, la livraison et l'installation de mobilier et petit matériel pour la Résidence de tourisme « Les Hauts de la Drayre » - Lot n°21 « Mobiliers – Objets » passé avec la société L'ART DU BOIS pour un montant de 3 155.00 € HT, portant le montant du marché conclu initialement de 341 157.00 € HT à 344 312.00 € HT ;
- Dit que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 2313 du budget communal 2026 ;
- Donne à Monsieur le Maire toutes délégations utiles à la mise en œuvre de cette décision, notamment la signature de l'avenant à venir.

Au registre sont les signatures,

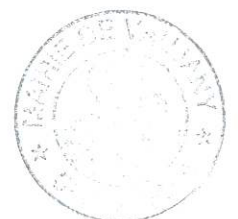
Pour copie conforme.

Certifié exécutoire.

Transmis en Préfecture le

Le Maire,

Yves GENEVOIS



Envoyé en préfecture le 03/02/2026

Reçu en préfecture le 03/02/2026

Publié le 05/02/2026



ID : 038-213805278-20260130-01_30012026_06-DE